



VOGEL ACADEMY

**LL.M. de Droit économique**  
Une formation 100 % sur mesure  
par les meilleurs spécialistes de la matière

Édition 2021



## Une formation 100 % sur mesure



« Nous avons mis au point une formation ciblée, interactive, de haute qualité, compatible avec l'activité des avocats et des juristes d'entreprise. » Louis Vogel, Avocat associé Vogel & Vogel

### Un LL.M. digital

Vogel Academy propose un LL.M. de Droit économique, français et européen, à distance et adapté à vos besoins. Cette formation offre l'accès en ligne à 6 modules pouvant être suivis ensemble ou séparément.

- Chaque module est accompagné d'un ouvrage pratique de révision « Les Fondamentaux », de 10 vidéos théoriques et pratiques, d'un atelier à suivre en direct ou en différé et aussi d'exercices d'entraînement : 50 QCM et 2 cas pratiques. Vous bénéficiez tout au long de la formation d'un suivi personnalisé.
- La réussite à l'ensemble des modules donne droit au diplôme de LL.M. de droit économique. Si vous préférez acquérir des connaissances dans un domaine précis ou répartir votre effort dans le temps, inscrivez-vous au(x) module(s) de votre choix. La réussite au test du module permet d'obtenir le certificat correspondant. L'obtention indépendante des 6 certificats entraîne la délivrance du LL.M.
- Enfin, si vous souhaitez seulement actualiser vos connaissances, vous pouvez vous inscrire aux ateliers qui vous intéressent.

#### Le LL.M en quelques avis...

« Je suis ravi de participer à cette formation adaptée aux rythmes de travail des avocats et des juristes. Les retours sont très positifs et je compte continuer à partager mon expérience lors des formations Vogel Academy. »

Pierre Perroy, Directeur juridique, CGI

« Enfin une formation adaptée aux juristes d'entreprise, aussi bien quant au format qu'au contenu complet pour se spécialiser en droit économique. »

Daniel Diot, Directeur juridique, Ilec

« Merci à Vogel Academy d'offrir une formation complète et sur mesure en droit économique, aussi bien théorique que pratique. »

Jacques-Olivier Boudin, Directeur juridique, Pomona

« Pourquoi investir dans la formation continue ? Parce que les juristes doivent maîtriser un champ de compétences en constante évolution pour relever les défis de leur entreprise. »



Marc Mossé,  
Président de l'AFJE



« Pour jouer le « coup d'avance » et rester dans l'excellence, le juriste se doit d'actualiser en permanence ses connaissances. »

Stéphanie Fougou,  
Secrétaire Générale Ingenico Group,  
Présidente d'honneur de l'AFJE



## Programme



### • Concurrence I

#### Pratiques anticoncurrentielles

- Ententes
- Abus de domination
- Enquêtes et procédure de concurrence
- Concentrations



### • Concurrence II

#### Pratiques restrictives et abusives

- Transparence tarifaire
- Rupture brutale de relations commerciales établies
- Déséquilibre significatif
- Concurrence déloyale
- Aides d'État



### • Distribution

- Restrictions verticales
- Distribution exclusive
- Distribution sélective
- Franchise
- Agents commerciaux



### • Consommation

- Action des associations de consommateurs
- Publicité comparative
- Obligation d'information du vendeur
- Clauses abusives
- Conformité
- Tromperie
- Garantie des vices cachés
- Responsabilité du fait des produits défectueux



### • Marché intérieur

- Libre circulation des marchandises
- Libre circulation des personnes et des services
- Directives de libération
- Directives d'harmonisation
- Libre circulation des capitaux
- Marché intérieur numérique



### • Compliance

- Délit d'initié
- Conflits d'intérêts
- Corruption
- Programmes de conformité

## Les Ateliers

Dispensés en webinar (et enregistrés pour être visionnés à tout moment), les Ateliers organisent un véritable échange interactif et pratique destiné à actualiser vos connaissances dans chaque matière : pratiques anticoncurrentielles, négociation commerciale, réseaux de distribution, après-vente, liberté de circulation, compliance / enquêtes de concurrence. Ils peuvent être suivis de façon autonome, indépendamment des enseignements du module.



## Des intervenants qualifiés et expérimentés



## Un corps professoral composé de praticiens renommés

Les enseignants sont des juristes d'entreprise renommés et spécialisés dans le domaine, et des avocats de Vogel & Vogel, cabinet réputé en droit économique.

Éric Auger, *Legal Affairs Manager of Commerce Department*, **PSA**

Marie-Claude Bidaut, *ancienne Directrice juridique*, **Mercedes-Benz France**

Jacques-Olivier Boudin, *Directeur juridique*, **Pomona**

Anton Carniaux, *Directeur juridique*, **Samsung France**

Renaud Champetier de Ribes, *Directeur juridique France, Turquie et Moyen-Orient*, **Schneider Electric Industrie**

Hervé Delannoy, *Directeur juridique*, **Rallye**

Daniel Diot, *Directeur juridique*, **Ilec**

Georges Doulain, *Directeur SAV*, **Espace Suffren**

Benoît Dutour, *Directeur juridique*, **Dassault Systèmes**

Sébastien Frapier, *Directeur des affaires juridiques*, **Groupe TF1**

Benoît Gaboriau, *Directeur juridique*, **Bouygues Telecom**

Guy Gras, *Directeur juridique et affaires réglementaires*, **Groupe Rocher**

Jean-François Guillemain, *ancien Secrétaire général*, **Bouygues SA**

Céline Guyot-Sionnest, *in-House Counsel*, **Gill Capital Group**

Jean-Marc Kiviatkowski, *Directeur général adjoint*, **Bouygues Construction**

Fabrice Lambert, *Directeur juridique*, **BMW Financial**

Jean-Christophe Laprée, *Responsable du département juridique*, **Mercedes-Benz France**

Morgane Le Goasoz, *DRH*, **Primagaz**

Élisabeth Monegier du Sorbier, *Directrice juridique*, **La Française des jeux**

Marc Mossé, *Directeur Affaires Juridiques et Affaires Publiques*, **Microsoft Europe**

Pierre Perroy, *Directeur juridique*, **CGI**

Émilie Sainte Cluque, *Juriste*, **Volkswagen Group France**

Patrick Rémot, *Directeur juridique*, **Clear Channel**

Édouard Silverio, *Directeur associé*, **Espace Dirigeant Conseil**

Bénédicte Souplet, *Directrice compliance et affaires juridiques*, **Heppner**

Jean-Yves Trochon, *Administrateur d'honneur*, **AFJE**

Natalia Van Oost, *Responsable juridique*, **Evobus France**

Joseph Vogel, *avocat associé*, **Vogel & Vogel**

Louis Vogel, *avocat associé*, **Vogel & Vogel**

## Des outils de formation inédits et interactifs



## Instruments de révision

### Module Concurrence I

- Un ouvrage pratique :  
**Les Fondamentaux – Concurrence I : Pratiques anticoncurrentielles**
- 10 vidéos théoriques et pratiques sur le droit de la concurrence
- Un atelier interactif :  
**Pratiques anticoncurrentielles**
- 50 QCM et 2 cas pratiques

### Module Concurrence II

- Un ouvrage pratique :  
**Les Fondamentaux – Concurrence II : Pratiques restrictives et abusives**
- 10 vidéos théoriques et pratiques sur le droit de la négociation commerciale
- Un atelier interactif :  
**Négociation commerciale**
- 50 QCM et 2 cas pratiques

### Module Distribution

- Un ouvrage pratique :  
**Les Fondamentaux – Distribution**
- 10 vidéos théoriques et pratiques sur le droit de la distribution
- Un atelier interactif :  
**Réseaux de distribution**
- 50 QCM et 2 cas pratiques.

### Module Consommation

- Un ouvrage pratique :  
**Les Fondamentaux – Consommation**
- 10 vidéos théoriques et pratiques sur le droit de la consommation
- Un atelier interactif :  
**Après-vente**
- 50 QCM et 2 cas pratiques

### Module Marché intérieur

- Un ouvrage pratique :  
**Les Fondamentaux – Marché intérieur**
- 10 vidéos théoriques et pratiques sur le droit du marché intérieur
- Un atelier interactif :  
**Liberté de circulation des personnes, services et marchandises**
- 50 QCM et 2 cas pratiques

### Module Compliance

- Un ouvrage pratique :  
**Les Fondamentaux - Compliance**
- 10 vidéos théoriques et pratiques sur le droit de la compliance
- Un atelier interactif :  
**Programmes de conformité / concurrence**
- 50 QCM et 2 cas pratiques

#### Suivi personnalisé

Vous bénéficiez d'un suivi personnalisé du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures en nous contactant par mail sur [vogelacademy@vogel-vogel.com](mailto:vogelacademy@vogel-vogel.com) ou par téléphone au 06 09 30 31 32 (Antoine Prodo).

#### Durée de la formation

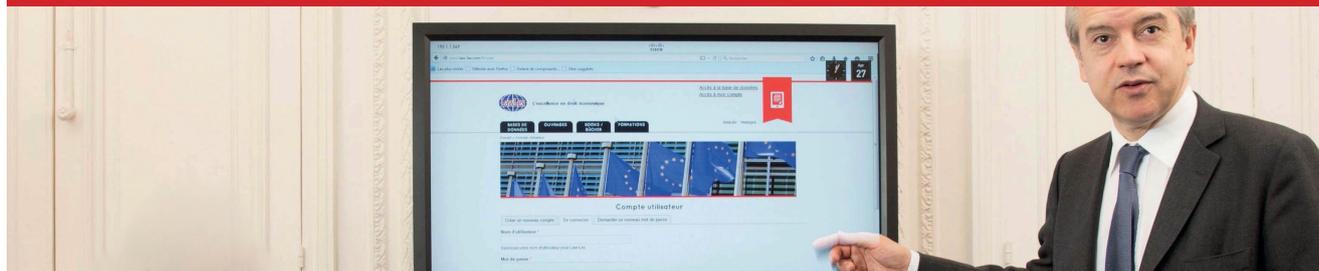
Une année de formation en droit économique ou deux mois par module.

#### Modalités d'examen

- Pour un module : un examen à distance de 40 minutes qui comprend un cas pratique et un QCM de 10 questions.
- Pour le LL.M. : un examen de 4 heures (en une fois ou en 6 fois 40 minutes).
- Les modalités d'examens sont adaptées à vos contraintes professionnelles : vous choisissez la date de votre examen !



## Testez-vous pour vérifier vos connaissances



## 2 questions par matière pour personnaliser votre formation

### Pratiques anticoncurrentielles

- Question 1** L'article 101 TFUE permet de sanctionner une entente uniquement si elle produit des effets sur le marché : *vrai ou faux ?*
- Question 2** Une part de marché de 30 % confère une position dominante : *vrai ou faux ?*

### Pratiques restrictives et abusives

- Question 3** Un non-concurrent ne peut pas agir en dénigrement : *vrai ou faux ?*
- Question 4** L'adéquation du prix ou de la rémunération peut être contrôlée sur le fondement de l'art. L.442-1, I, 2° du Code de commerce relatif au déséquilibre significatif : *vrai ou faux ?*

### Distribution

- Question 5** La tête d'un réseau de distribution sélective purement qualitative peut rompre le contrat d'un revendeur alors même qu'il continue de remplir les critères de sélection : *vrai ou faux ?*
- Question 6** Le pouvoir de négociation de l'agent commercial implique nécessairement la faculté de modifier le prix demandé par son mandant : *vrai ou faux ?*

### Consommation

- Question 7** Le sous-acquéreur peut agir contre le vendeur originaire pour manquement à l'obligation de délivrance conforme : *vrai ou faux ?*
- Question 8** Le fait du tiers est une cause d'exonération en matière de responsabilité du fait des produits défectueux : *vrai ou faux ?*

### Marché intérieur

- Question 9** L'invocation d'exigences impératives permet de faire obstacle à la libre circulation des marchandises : *vrai ou faux ?*
- Question 10** La directive Services réalise totalement l'objectif de circulation dans son domaine : *vrai ou faux ?*

### Compliance

- Question 11** Une situation de conflit d'intérêts peut être sanctionnée en dehors du secteur public : *vrai ou faux ?*
- Question 12** La loi Sapin 2 impose la mise en place d'un programme de compliance dans toutes les entreprises qui emploient plus de 500 salariés : *vrai ou faux ?*

**Votre résultat** (1 point par bonne réponse)

**0 - 6 points** Votre niveau est insuffisant. Suivez notre formation pour vous perfectionner.

**7 - 11 points** Vous avez de bonnes compétences générales mais des faiblesses dans certaines matières.

**12 points** Vous avez de solides compétences en droit économique que vous pouvez faire reconnaître grâce au LL.M.

\* Réponses : 1/Faux 2/Faux 3/Faux 4/Vrai 5/Vrai 6/Faux 7/Vrai 8/Faux 9/Vrai 10/Faux 11/Vrai 12/Faux

## Inscription



## Tarifs et conditions

### LL.M. complet

Prix HT 9 900 €

LL.M. de Droit économique, français et européen :  
une formation digitale à 6 modules pouvant être suivis ensemble ou séparément,  
avec suivi personnalisé tout au long du cursus.

### Module à l'unité

Prix HT 2 000 €

Pour acquérir des connaissances dans un domaine précis ou répartir la formation choisie  
dans le temps, il est possible de vous inscrire au(x) module(s) de votre choix.

### Atelier à l'unité

Prix HT 750 €

Pour une actualisation simple des connaissances,  
il est possible de vous inscrire aux ateliers qui vous intéressent.

### Formation à la carte

Devis sur demande

Vogel Academy organise des formations à la carte,  
à la demande des directions juridiques.

## Contact

Guillemette Capdet

Tél. : 01 53 67 76 20

Mail : [vogelacademy@vogel-vogel.com](mailto:vogelacademy@vogel-vogel.com)



Validées par Datadock sous le numéro 82046816300010,  
ces formations sont dispensées par un organisme enregistré sous le numéro 11755631475.



Membres de l'AFJE

Vous bénéficiez de conditions préférentielles. Pour plus d'informations, contactez-nous.



## VOGEL ACADEMY

30 avenue d'Iéna - 75116 Paris • Avenue des Gaulois 9, 1040 Bruxelles  
Tél. : 01 53 67 76 20 • e-mail : [vogelacademy@vogel-vogel.com](mailto:vogelacademy@vogel-vogel.com) • [www.vogel-academy.fr](http://www.vogel-academy.fr)